



DECLARATION DE CONFORMITE



Le constructeur :
OBJET INSOLITE DIFFUSION
89 RUE DE SEVRES 75006 PARIS

Déclare que le :
Luminaire portatif à usage général de type lustre:

Réf. FLORA

Prévu pour être équipé de 3 lampes à incandescence de 100 W max
Culot E27- Classe II - IP20 - 230 V

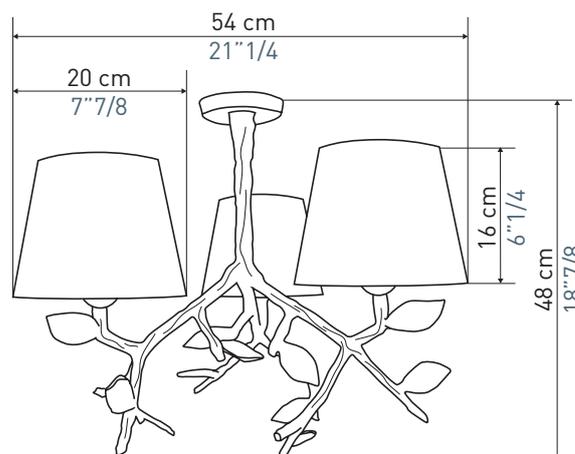


Est conforme aux dispositions de la directive «DBT» du conseil des Communautés Européennes incluant les derniers amendements ainsi qu'au décret transposant cette directive dans le droit français :

Directive 73/23/CEE du 19/02/1973
Modifiée par Directive 93/68/CEE du 22/07/1993
Décret Français 95-1081 du 03/10/1995

A été conçu et construit en accord avec la norme Harmonisée suivante :

NF - EN 60.598-1 Classement NF-C 71.000
NF - EN 60.598-2-1 Classement NF-C 71.001
Luminaires - Règles particulières
Luminaires portatifs à usage général



lustre Flora

LES ABAT-JOURS PEUVENT ÊTRES FABRIQUÉS DANS 18 COLORIS AU CHOIX - POUR CHAQUE PRODUIT COMMANDÉ, MERCI DE BIEN PRÉCISER LE COLORIS SOUHAITÉ
THE COLOUR FOR THE SHADES CAN BE CHOSEN OUT OF 18 DIFFERENT HUES - FOR EACH ITEM ORDERED, PLEASE REMEMBER TO SPECIFY THE DESIRED SHADE COLOUR

